

Admissions

Filières Systèmes Numériques & Mécanique et Energétique par apprentissage

Les admissions au sein des filières par apprentissage se déroulent en deux temps :

1. Sélection sur dossier, test et entretien de motivation
2. Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour 3 ans.
L'élaboration du contrat d'apprentissage s'effectue sous la plateforme du CFA Epure Méditerranée.

1^{ère} phase : Admission

Calendrier

1. Ouverture de la plateforme de candidature en ligne « e-candidat » : 20 février 2023
2. Clôture du dépôt des dossiers : 31 Mars 2023
3. Résultat d'admissibilité : 24 avril 2023
4. Test et entretien : Courant mai 2023
5. Résultat d'admission conditionnelle : Fin mai 2023

Première étape : Candidature

Vous devez vous porter candidat sur eCandidat et déposer en même temps en ligne toutes les pièces nécessaires.

<https://candidatures.univ-amu.fr/>

Aucune pièce ne doit parvenir à la commission pédagogique par courrier.

Les frais de sélection sont fixés à 20 Euros : lire attentivement l'onglet « Informations complémentaires ».

N'oubliez pas d'appuyer sur "transmettre ma candidature" après avoir déposé vos pièces !

N'hésitez pas à échanger par mail avec le service admission : polytech-admission@univ-amu.fr

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Un accusé réception de votre dossier de candidature vous sera transmis dans un délai de 5 à 15 jours à la clôture des candidatures.

Deuxième étape : Commission pédagogique

La Commission pédagogique de sélection de dossier se réunit **mi-avril 2023**.

Les résultats vous seront transmis par l'application eCandidat à compter du **24 avril 2023**.

Si vous êtes sélectionnés, vous serez convoqués à un entretien de motivation et à un test d'anglais courant mai à Polytech.

Vous devrez confirmer votre participation ou vous désister par mail polytech-admission@univ-amu.fr. Il est impératif de confirmer ou de se désister immédiatement après la réception de la décision.

En l'absence d'action de votre part, vous serez considérés d'office comme démissionnaires et vous perdrez le bénéfice de votre candidature.

Suite à ces auditions et tests, un avis favorable ou défavorable vous sera transmis par eCandidat.

L'admission ne sera définitive que lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Avis favorable de la commission de sélection
- Recrutement par une entreprise (signature d'un contrat d'apprentissage)

Troisième étape : Inscription administrative

Vous devrez vous inscrire administrativement via IAweb.

En qualité d'apprenti votre inscription sera mise en attente jusqu'à ce que vous ayez trouvé une entreprise d'accueil.

Début des cours prévu la semaine du 1er septembre 2023 (date prévisionnelle).

2ème Phase : Elaboration du contrat d'apprentissage

Pour l'établissement des contrats d'apprentissage Polytech Marseille travaille en partenariat avec le CFA Epure Méditerranée. Vous pouvez dès à présent consulter leur site :

<https://www.cfa-epure.com/>

Une fois admissible au sein de la formation, vous devrez prospecter pour trouver une entreprise. Vous bénéficierez du support du service relations entreprises de Polytech Marseille et des enseignants responsables de la formation qui pourront vous accompagner dans vos recherches. *

Dès que vous aurez identifié votre entreprise d'accueil, vous devrez en informer l'école qui vérifiera la mission proposée avec l'entreprise d'accueil et vous inscrira ensuite sous la plateforme de suivi des apprentis « CACTUS » Vous recevrez alors un mail qui vous permettra de compléter vos informations sous la plateforme et de suivre l'avancée de votre demande.



La plateforme permet de :

- récolter toutes les informations relatives à l'apprenti, l'entreprise et au contrat
- valider l'alternance du candidat au sein de la formation
- valider la mission confiée par l'entreprise et vérifier sa cohérence avec le programme pédagogique
- procéder à l'édition du CERFA et de la convention de formation
- suivre la vie du contrat : de sa création à sa prise en charge.

Cette étape est obligatoire pour être inscrit au CFA et pour disposer d'un financement de la formation. C'est un service guidé, simplifié dans les démarches administratives en amont de l'édition et de la signature du contrat.

Pour votre recherche d'entreprise d'accueil :

- Polytech organise un événement le **30 mars prochain, les Rencontres Polytech Entreprises**.
Au cours de cette journée, des ateliers, des relectures de CV par des professionnels seront proposés.
Un Job Dating avec une soixantaine d'entreprises qui recrutent des profils d'ingénieurs Polytech Marseille est également au programme l'après-midi.
Les étudiants qui auront finalisé leur candidature sur e-candidat seront conviés à cet événement pour rencontrer des entreprises susceptibles de les accueillir pour leur apprentissage ou pour échanger sur leur projet professionnel avec des recruteurs.
- Vous serez également destinataire des offres d'apprentissage qui seront parvenues à Polytech.
- Polytech Marseille propose une vitrine LinkedIn dédiée à l'alternance où sont relayées des offres d'alternance, n'hésitez pas à la suivre :

<https://www.linkedin.com/showcase/polytech-marseille-alternance-apprentissage>